

Préambule

CMC Markets Germany GmbH (ci-après « CMC Markets » ou « nous ») propose un service permettant aux clients de négocier nos Produits via une Plateforme de négociation en ligne (ci-après « la Plateforme »). En tant que client de CMC Markets (ci-après « le client » ou « vous »), vous concluez une convention (ci-après « la Convention ») avec CMC Markets. Une fois votre Compte ouvert, vous pourrez effectuer des transactions sur nos Produits via notre Plateforme. CMC Markets est votre partenaire contractuel dans ce processus. Les termes commençant par une majuscule et qui ne sont pas définis dans le présent document renvoient aux termes figurant dans les Conditions Générales.

Dans le cadre de notre service, nous souhaitons vous fournir les informations suivantes et vous fournir des informations générales sur CMC Markets (section 1), la relation contractuelle (section 2), la Plateforme et le Compte (section 3) ainsi que des informations sur les caractéristiques spécifiques du contrat de vente à distance (section 4).

1. Informations générales sur CMC Markets

1.1 Nom, Siège Social et autres coordonnées

CMC Markets Germany GmbH
Garden Tower
Neue Mainzer Str. 46-50
60311 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél: [+33 \(0\) 1 53 83 14 03](tel:+330153831403)
E-mail: gestionclients@cmcmarkets.fr
Site Internet: www.cmcmarkets.com/fr-fr/

1.2 Informations relatives à l'Immatriculation de l'Entreprise

Registre du Commerce (Handelsregister) du Tribunal d'Instance (Amtsgericht) de Francfort-sur-le-Main, HRB114199.

1.3 Directeurs Exécutifs:

Mme Christine Romar
Dr. Uwe Trafkowski

1.4 Autorisation et autorité de surveillance compétente

Autorité Fédérale de Surveillance Financière (BaFin)

Siège social à Francfort-sur-le-Main:

Marie-Curie-Straße 24-28
60439 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

ou à l'adresse suivante:
Boîte postale 50 01 54

Siège social à Bonn:

Graurheindorfer Straße 108

53117 Bonn, Allemagne

ou à l'adresse suivante:

Boîte postale 1253
53002 Bonn, Allemagne

Site Internet:

www.bafin.de

E-mail:

poststelle@bafin.de

1.5 Activité principale

- 1.5.1 L'activité principale de CMC Markets consiste à négocier des Transactions de CFD sur Marge et des Contrats d'Options de gré à gré pour son propre compte, c'est-à-dire en tant que contrepartie de nos clients. L'exécution des Ordres des clients s'effectue dans le cadre d'une transaction sans conseil. CMC Markets se contente d'exécuter les Ordres et de fournir des Prix cotés pour les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré. CMC Markets ne fournit pas de conseils en investissement ni de services de courtage, et n'évalue pas non plus l'adéquation des Ordres de ses clients. Aucun Ordre, aucune Transaction de CFD sur Marge ni aucun Contrat d'Options de gré à gré ne vous confère, ni à vous ni à nous, un quelconque droit (par exemple, de céder, d'acquérir ou de détenir un titre) sur le ou les actif(s) sous-jacent(s) de ladite Transaction de CFD sur Marge ou dudit Contrat d'Options de gré à gré.
- 1.5.2 Une Transaction de CFD sur Marge est un contrat réglé en espèces qui vise à reproduire un investissement dans l'actif sous-jacent concerné sans les frais et droits habituellement associés à un investissement dans cet actif sous-jacent. Toutefois, d'autres frais et droits s'appliqueront à une Transaction de CFD sur Marge. Une Transaction de CFD sur Marge ne vous confère, ni à vous ni à nous, aucun droit sur l'actif sous-jacent de cette Transaction de CFD sur Marge. Lorsque vous concluez une Transaction de CFD sur Marge, vous décidez si vous souhaitez spéculer sur une hausse ou une baisse de la valeur de référence; en jargon technique: prendre une position « longue » ou « courte », ou « acheter » ou « vendre ». Vous pouvez ensuite sortir de la Transaction de CFD sur Marge à tout moment et comptabiliser la différence entre le Cours de sortie et le Cours d'entrée comme un profit ou une perte, selon que le cours a évolué dans la direction que vous aviez prévue ou non.
- 1.5.3 Un Contrat d'Options de gré à gré est un réglé en espèces qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre l'actif sous-jacent concerné sans les frais et droits habituellement associés à un investissement dans cet actif sous-jacent, à condition que tous les Attributs à l'exercice de ce Contrat d'Options de gré à gré soient remplies à la Date et à l'Heure d'Expiration convenues. Toutefois, d'autres frais et droits s'appliqueront à un Contrat d'Options de gré à gré. Un Contrat d'Options de gré à gré ne vous confère, ni à vous ni à nous, aucun droit sur l'actif sous-jacent de ce Contrat d'Options de gré à gré, et l'exercice d'un Contrat d'Options de gré à gré ne peut pas et n'entraîne pas l'acquisition ou la cession d'un instrument de ou par vous. Lorsque vous concluez un Contrat d'Options de gré à gré, vous décidez de conclure un Contrat d'Options de gré à gré d'« achat » ou de « vente » et si vous le faites en tant qu'acheteur (position longue) ou vendeur (position courte).
- 1.5.4 En tant que teneur de marché, CMC Markets fournit en permanence ses propres Cours à l'Achat et Cours à la Vente pour ses Produits sur sa Plateforme. Ces Cours ne sont pas identiques aux cours des actifs sous-jacents concernés, mais peuvent être déterminés par référence aux cours des actifs sous-jacents, en tenant compte d'autres facteurs.
- 1.5.5 Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré sont des instruments financiers à effet de levier. Cela signifie qu'en tant que client, vous n'avez pas à payer la totalité du Cours d'entrée à CMC Markets, mais qu'entre l'entrée et la sortie (c'est-à-dire tant qu'une Transaction de CFD sur Marge et un Contrat d'Options de gré à gré sont « ouverts »), vous devez uniquement laisser sur votre Compte la partie du Cours d'entrée non financée par CMC Markets, à titre de dépôt de garantie (« Marge »). Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré sont soumis à des fluctuations de cours. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre la totalité de leur Capital Investi. Les Clients Professionnels et les Contreparties Éligibles peuvent perdre plus que leur Capital Investi.
- 1.5.6 Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré ne conviennent pas à tous les investisseurs. Par conséquent, veuillez-vous assurer que vous comprenez les risques encourus et sollicitez l'avis d'un tiers indépendant si nécessaire. Vous devriez également lire notre Notice d'Avertissement sur les Risques. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

2. Informations générales sur la relation contractuelle

2.1 Langue du contrat et communication

La langue applicable à toutes les communications (orales et/ou écrites) entre vous et CMC Markets dans le cadre de notre Convention est le français. Nous vous fournirons également des documents et d'autres informations en français.

2.2 Mode de communication

2.2.1 L'accès à la Plateforme est possible via le Site Internet ou au moyen de nos applications pour iPhone, iPad et appareils Android. Un navigateur Internet standard et un ordinateur disposant d'une connexion Internet sont nécessaires pour accéder à notre Site Internet. Aucun matériel ou logiciel particulier ne doit être installé pour un accès via un navigateur Internet standard. Nos applications sont disponibles au téléchargement sur l'App Store d'iTunes et le Google Play Store. Toutefois, l'accès mobile peut ne pas disposer de toutes les fonctionnalités disponibles sur les ordinateurs de bureau. Les ordres des clients sont passés et exécutés par téléphone ou en ligne via notre Plateforme.

2.2.2 Nous pouvons communiquer avec vous par courrier, par téléphone ou par e-mail afin de résoudre les questions relatives à votre Compte.

2.3 Droit applicable et juridiction compétente

2.3.1 Conformément aux Conditions Générales, la Convention est régie par le droit français. Les négociations précontractuelles entre le client et CMC Markets sont également régies par le droit français.

2.3.2 Sous réserve des Conditions Générales, la compétence non exclusive pour tous les litiges découlant de ou en rapport avec la relation commerciale entre vous, le client, et CMC Markets revient aux tribunaux français.

2.4 Principes de traitement des réclamations (procédure de traitement des réclamations)

2.4.1 CMC Markets dispose d'une politique de traitement des réclamations (Procédure de Traitement des Réclamations) accessible via notre Site Internet. Les réclamations peuvent être formulées par téléphone et/ou par écrit auprès de notre service clientèle ou via la fonction d'aide en direct sur la Plateforme.

2.5 Procédures extrajudiciaires de réclamation et de recours

2.5.1 Si vous n'êtes pas satisfait du traitement d'une réclamation client par CMC Markets, vous pouvez déposer une réclamation auprès de:

Autorité Fédérale de Surveillance Financière (BaFin)

Marie-Curie-Straße 24-28

60439 Frankfurt am Main, Allemagne

ou à l'adresse suivante:

Postfach 50 01 54

60439 Frankfurt am Main, Allemagne

E-Mail: poststelle@bafin.de

Graurheindorfer Straße 108

53117 Bonn, Allemagne

Postfach 1253

53002 Bonn, Allemagne

E-Mail: poststelle@bafin.de

2.6 Classification du client

2.6.1 Nous vous classerons en tant que Client Non Professionnel, sauf si nous vous avons expressément informé du contraire. Vous avez le droit de demander une classification différente ou de convenir d'une telle classification avec nous. Si les conditions requises sont remplies ou si notre évaluation justifie un tel changement de classification, nous vous en informerons ou conviendrons d'un changement de classification avec vous. Si, à votre initiative ou à la nôtre, nous vous classons comme Client Professionnel ou Contrepartie Éligible, certaines protections pourraient ne plus s'appliquer à vous.

2.7 Remarque concernant l'existence d'une garantie des dépôts

2.7.1 CMC Markets est tenue de conserver les dépôts des clients séparément de ses propres fonds, dans des comptes fiduciaires distincts.

2.7.2 Dans le cas improbable où CMC Markets deviendrait insolvable et où nous serions dans l'incapacité de remplir nos obligations au titre de notre Convention, vous pourriez avoir droit à une indemnisation de la part de l'« Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen » (EdW).

2.8 Principes relatifs au traitement des conflits d'intérêts

2.8.1 Les conflits d'intérêts ne peuvent pas toujours être exclus dans le cadre de nos activités. En particulier, des conflits d'intérêts entre vous, en tant que client, et les personnes physiques ou morales suivantes sont envisageables:

(a) CMC Markets ou toute société affiliée de CMC Markets;

- (b) une personne (employé ou administrateur) agissant pour le compte de CMC Markets; et
- (c) d'autres clients.

Les intérêts des personnes visées aux points (b) et (c) peuvent également être influencés par les intérêts de

- (d) autres personnes liées par des liens d'amitié ou de famille ; ou
- (e) sociétés dans lesquelles la personne visée aux points (b) et (c) ou une personne associée à la personne visée au point (d) détient un intérêt ou pour lesquelles la personne visée aux points (b) et (c) ou une personne associée à la personne visée au point (d) exerce une activité.

2.8.2 Afin d'éviter que des intérêts extérieurs n'influencent l'exécution des Ordres, CMC Markets a établi des principes relatifs à la gestion des conflits d'intérêts et a mis en place des mécanismes de contrôle pour s'y conformer. Ces mécanismes comprennent notamment les mesures suivantes:

- (a) Tous les employés reçoivent régulièrement une formation sur la manière de gérer les conflits d'intérêts et sont encouragés à signaler immédiatement à leur supérieur hiérarchique tout conflit d'intérêts découlant du modèle d'affaires ou des systèmes et processus de CMC Markets ; celui-ci, après évaluation, les transmettra au Service de Conformité, si nécessaire, afin que celui-ci puisse trouver une solution en collaboration avec la direction.
- (b) Les conflits d'intérêts découlant de la situation personnelle d'un employé doivent être signalés directement au service de Conformité.
- (c) Les tâches de chaque employé sont clairement définies ; les fonctions opérationnelles et les fonctions de supervision sont séparées en termes de personnel, et l'accès aux comptes clients, aux données clients et à d'autres informations sensibles est restreint dans chaque cas en fonction de la tâche spécifique.
- (d) Les activités de négociation personnelles de nos employés et leurs emplois secondaires, ainsi que l'octroi et la réception d'incitations, ne sont autorisés que dans une mesure limitée et font l'objet d'une surveillance.
- (e) L'exécution des ordres des clients par téléphone fait l'objet d'une surveillance continue et aléatoire ; les conversations téléphoniques entre nos employés et les clients sont enregistrées et, notamment afin d'éviter toute influence sur les clients, contrôlées de manière aléatoire.
- (f) Notre Plateforme exécute les transactions sur nos Produits de manière automatique et, dans la mesure du possible, sans intervention manuelle, conformément à notre Politique d'Exécution des Ordres.
- (g) La rémunération de nos employés repose sur des salaires de base fixes conformes aux normes du secteur. Les composantes variables de la rémunération sont conçues de manière à ce que l'incitation financière à la performance à court terme ne soit pas déraisonnablement élevée.

2.8.3 Un Résumé de la Politique de Conflits d'Intérêts est disponible sur notre Site Internet.

2.9 Incitations versées à et par des tiers

2.9.1 CMC Markets n'accepte aucune incitation de la part de tiers en rapport avec les transactions effectuées sur nos Produits et les Ordres passés via la Plateforme. Toutefois, CMC Markets verse des incitations à des tiers dans ce contexte. Ces incitations visent à améliorer la qualité du service fourni au client. Elles n'empêchent pas la bonne prestation du service dans l'intérêt du client.

2.9.2 CMC Markets peut verser des commissions à des tiers pour le parrainage de nouveaux clients, à condition que ces commissions visent à améliorer la qualité du service offert au client et n'entravent pas le devoir de la Société d'agir dans le meilleur intérêt du client. Si le client a été recommandé par un tiers et sauf indication contraire, la commission consiste en un paiement forfaitaire unique versé une fois que la personne recommandée a suivi avec succès les étapes d'inscription requises pour l'ouverture d'un Compte. Le client recevra des informations claires et précises concernant le montant de la commission relative à sa recommandation.

3. Informations sur la Plateforme et le Compte

3.1 Droits et Obligations de CMC Markets et du Client

3.1.1 En tant que client, vous êtes tenu de lire attentivement les documents suivants:

- (a) la Convention conclue entre vous et nous (comprenant les Conditions Générales, la Politique d'Exécution des Ordres, la Notice d'Avertissement sur les Risques et les Conditions Tarifaires); et
- (b) les autres documents pertinents, y compris les dispositions figurant dans le formulaire d'ouverture de Compte en ligne, les conditions d'utilisation de notre Site Internet ainsi que les Attributs, les Taux et nos Cours cotés pour chaque Produit (accessibles via la Plateforme).

3.2 Caractéristiques de performance essentielles

3.2.1 Compte, dépôts et retraits

- (a) Pour permettre la négociation via la Plateforme, CMC Markets ouvrira un Compte pour chaque client. Le Compte est géré sous la forme d'un compte en ligne accessible via la Plateforme.
- (b) En outre, en tant que client, vous devez disposer d'un compte courant de référence auprès d'un autre établissement (« compte de référence ») à partir duquel ou vers lequel des dépôts ou des retraits peuvent être effectués vers/depuis votre Compte. Vous devez être le titulaire du compte de référence. Vous trouverez de plus amples informations sur les dépôts et les retraits dans les Conditions Générales.
- (c) Tous les transferts de fonds entre le Compte et le compte de référence seront effectués via un compte en euros géré par CMC Markets, Allemagne (Titulaire du Compte). Pour les virements bancaires vers votre Compte, veuillez indiquer votre numéro de Compte CMC Markets comme référence de paiement.
- (d) Vous avez également la possibilité d'approvisionner votre Compte via notre Plateforme dans le module « Paiements » ou par téléphone à l'aide d'une carte de crédit. Pour ce faire, la carte de crédit doit être enregistrée dans notre base de données. Vous pouvez également effectuer des dépôts sur votre Compte via PayPal.
- (e) Les montants et les bénéfices dont vous n'avez plus besoin peuvent être retransférés vers votre compte de référence enregistré ou vers la carte de crédit enregistrée dans nos dossiers. Vous pouvez initier le retrait via notre Plateforme ou via notre service client. Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion du Compte et le droit de demander un retrait dans les Conditions Générales.
- (f) CMC Markets peut facturer des frais pour les retraits express et les retraits vers des comptes situés en dehors du pays à partir duquel vous avez lancé la procédure d'ouverture de Compte sur le Site Internet de CMC Markets. Veuillez vérifier les conditions générales de votre banque pour connaître les frais éventuellement prélevés par celle-ci.

3.2.2 Services généraux liés aux Transactions de CFD sur Marge et aux Contrats d'Options de gré à gré

- (a) La Plateforme est une plateforme de négociation en ligne entièrement automatisée permettant de conclure des transactions sur nos Produits et est accessible comme décrit à la clause 3.2.1 ci-dessus.
- (b) Au sein de la Plateforme, CMC Markets fournit en permanence ses propres Cours pour les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré et s'engage à conclure des Transactions de CFD sur Marge et des Contrats d'Options de gré à gré avec les clients aux Cours en vigueur au moment de l'exécution de l'Ordre concerné d'ouverture ou de clôture. CMC Markets se réserve le droit de rejeter des Ordres visant à conclure des Transactions de CFD sur Marge ou des Contrats d'Options de gré à gré sans avoir à en indiquer les raisons.

3.2.3 Conclusion de Transactions de CFD sur Marge et de Contrats d'Options de gré à gré via la Plateforme

- (a) La Plateforme permet au client de conclure des Transactions de CFD sur Marge et des Contrats d'Options de gré à gré, chacun prévoyant le règlement en espèces de la performance d'un actif sous-jacent. Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré sont soumis à un risque de perte, car vous pouvez perdre la totalité de votre Capital Investi si vous êtes un Client Non Professionnel.
- (b) Pour conclure une Transaction de CFD sur Marge ou un Contrat d'Options de gré à gré, vous devez passer un Ordre sur la Plateforme en précisant le Produit. Pour une Transaction de CFD sur Marge, vous devez préciser si vous souhaitez conclure une Transaction de CFD sur Marge d'achat ou de vente. L'Ordre doit également contenir les informations suivantes: Le type d'Ordre, le Cours auquel vous souhaitez acheter ou vendre, une limite de Cours (le cas échéant), les Unités (qui peuvent être calculées automatiquement par notre Plateforme sur la base du Montant que vous indiquez sur le ticket d'Ordre) faisant l'objet de la Transaction de CFD sur Marge et, si vous le souhaitez, un Ordre Stop Loss, un Ordre Stop Loss Suiveur, un Ordre Stop Loss Garanti et/ou un Ordre Take Profit. Pour un Contrat d'Options de gré à gré, vous devez préciser si vous souhaitez conclure un Contrat d'Options de gré à gré d'achat (Contrat d'Options de gré à gré long) ou un Contrat d'Options de gré à gré de vente (Contrat d'Options de gré à gré court) et si vous souhaitez conclure une Option d'Achat ou une Option de Vente. L'Ordre doit également contenir les informations suivantes: le type d'Ordre, une limite de Cours (le cas échéant), les Contrats faisant l'objet du Contrat d'Options de gré à gré.
- (c) Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré sur la Plateforme sont conclues exclusivement entre le client et CMC Markets. Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré ne donnent pas droit au client de recevoir ou de livrer les actifs sous-jacents.

- (d) Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré sont des instruments financiers à effet de levier. Ils sont partiellement financés par CMC Markets. Les clients doivent maintenir la Marge sur leur Compte. Les détails relatifs au calcul de la Marge requise sont exposés dans nos Conditions Générales (en particulier les Annexes 1 et 1B des Conditions Générales) et dans notre Politique d'Exécution des Ordres. CMC Markets remplit ses obligations de gestion de compte en enregistrant les paiements entrants et sortants et en compensant les résultats de négociation positifs et négatifs.
- (e) Veuillez noter que la Plateforme peut regrouper tous vos Ordres Stop Loss, Ordres Stop Loss Suiveur ou Ordres Stop Entry visant à acheter ou vendre le même Produit si les Ordres concernés sont déclenchés par le même Cours et doivent être exécutés simultanément par la Plateforme. Dans ce cas, chaque Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry concerné sera exécuté au premier Cours d'Achat ou de Vente disponible qui, sur l'Échelle des Cours, correspond au total des Ordres Stop Loss, Trailing Stop Loss ou Stop Entry regroupés. La Plateforme fonctionne de la même manière lors de la clôture des Transactions de CFD sur Marge.

3.2.4 Rapports sur les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré exécutés

- (a) Les rapports sur les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré exécutés seront fournis exclusivement via la Plateforme. Vous pouvez y consulter l'ensemble de vos Ordres, Transactions de CFD sur Marge et Contrats d'Options de gré à gré dans l'historique de compte imprimable pendant les délais de conservation légaux.
- (b) Les relevés de Compte électroniques peuvent être commandés sur la Plateforme et sont envoyés par e-mail.

3.2.5 Indications relatives aux risques et aux fluctuations de Cours

- (a) Comme déjà brièvement expliqué, les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré exécutés via la Plateforme sont soumis à des risques particuliers en raison des caractéristiques spécifiques de ces transactions ainsi que des particularités de la négociation via Internet. La négociation et/ou la conclusion de Transactions de CFD sur Marge et de Contrats d'Options de gré à gré via la Plateforme constituent donc l'une des formes d'investissement les plus risquées sur le marché financier. Cette activité ne convient qu'aux investisseurs disposant d'une expérience et de connaissances suffisantes en matière de négociation de produits dérivés. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre leur Capital Investi. Les Clients Professionnels et les Contreparties Éligibles peuvent perdre plus que leur Capital Investi.
- (b) L'un de ces risques typiques réside dans le fait que les cours des actifs sous-jacents sont soumis à des fluctuations sur le marché financier sur lesquelles CMC Markets n'a aucun contrôle. Ces fluctuations affectent directement les profits ou les pertes découlant de chaque Transaction de CFD sur Marge ou de Contrat d'Options de gré à gré.
- (c) Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré se réfèrent à la performance des actifs sous-jacents, mais ne la reproduisent pas à l'identique. En raison des multiples liens indirects potentiels entre l'évolution du cours d'une Transaction de CFD sur Marge ou d'un Contrat d'Options de gré à gré et l'évolution du cours de l'actif sous-jacent concerné, le risque peut être accru par rapport à une acquisition isolée de l'actif sous-jacent.
- (d) De plus, en raison de l'effet dit de levier caractéristique de ces Transactions de CFD sur Marge ou de ces Contrats d'Options de gré à gré, même de faibles fluctuations de cours peuvent entraîner non seulement des profits élevés, mais aussi des pertes importantes. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre la totalité de leur Capital Investi. Les Clients Professionnels et les Contreparties Éligibles peuvent perdre plus que leur Capital Investi.
- (e) En outre, d'autres risques typiques des Transactions de CFD sur Marge et des Contrats d'Options de gré à gré peuvent se concrétiser. Il existe notamment le risque qu'une Transaction de CFD sur Marge ou un Contrat d'Options de gré à gré ne puisse être clôturé à temps ou ne puisse l'être qu'à des conditions défavorables.
- (f) Les gains générés par le passé ne constituent pas un indicateur des gains ou des hausses de valeur futurs.
- (g) Nous utilisons différents niveaux de Cours lors de la fixation des Cours des Transactions de CFD sur Marge et des Contrats d'Options de gré à gré. Par conséquent, la Plus ou Moins-Value Latente affichée sur la Plateforme peut ne pas correspondre à la Plus ou Moins-Value Latente correcte, c'est-à-dire à la Plus-Value Réalisée ou à la Moins-Value Réalisée que vous réaliseriez ou subiriez si vous effectuiez

immédiatement la clôture de toutes vos Transactions de CFD sur Marge et de vos Contrats d'Options de gré à gré.

- (h) Si vous avez surmonté la différence entre le Cours d'Achat et le Cours de Vente pour les Transactions de CFD sur Marge ou les Contrats d'Options de gré à gré, alors, que vous clôturez ou non vos Transactions de CFD sur Marge ou vos Contrats d'Options de gré à gré le jour même, vous devrez tout de même couvrir des frais supplémentaires (voir le paragraphe 3.3 ci-dessous) afin d'être en zone de profit.
- (i) Des informations plus détaillées sur les risques figurent dans notre Notice d'Avertissement sur les Risques (qui vous a été fourni dans le cadre du processus d'ouverture de Compte et qui est également disponible sur notre Site Internet).

3.3 Frais liés aux services fournis par CMC Markets et autres coûts

- 3.3.1 Les détails des coûts liés aux services fournis par CMC Markets et autres coûts, ainsi que les informations concernant le moment où les frais et charges correspondants seront déduits de votre Compte, sont indiqués dans nos Conditions Tarifaires disponibles sur notre Site Internet.
- 3.3.2 Vous pouvez encourir d'autres frais liés aux Ordres passés ou aux transactions effectuées sur la Plateforme concernant nos Produits, qui ne sont pas payés par notre intermédiaire ni facturés par nous. Ces frais comprennent, sans s'y limiter, les frais de dépôt, de téléphone, d'Internet et d'autres frais de communication.

3.4 Références aux taxes dues par le client

- 3.4.1 Nous recommandons à nos clients de consulter un conseiller fiscal indépendant au sujet de nos Transactions de CFD sur Marge et de nos Contrats d'Options de gré à gré.
- 3.4.2 Si vous n'êtes pas résident allemand, veuillez noter que vous pourriez être soumis à des impôts et droits locaux liés aux Transactions de CFD sur Marge et aux Contrats d'Options de gré à gré en raison de votre lieu de résidence, lesquels ne seront ni payés par l'intermédiaire de CMC Markets ni facturés par celle-ci, mais seront à votre charge.
- 3.4.3 Les revenus provenant de Transactions de CFD sur Marge et de Contrats d'Options de gré à gré sur les ajustements de dividendes liés aux dérivés sur actions américaines sont soumis à une retenue à la source de 30 % aux États-Unis, sous réserve de certaines conditions. Vous pouvez bénéficier d'un taux de retenue à la source réduit (généralement de 15 %) si vous résidez dans un pays ayant conclu une convention de double imposition avec les États-Unis et si vous nous fournissez le formulaire W-8 ou W-9 correspondant. CMC Markets est tenue de prélever le montant d'impôt correspondant si les conditions sont remplies.

3.5 Réserves quant à l'exécution ou à l'acceptation

- 3.5.1 Nous nous réservons certains droits concernant l'acceptation des transactions sur nos Produits en ce qui concerne le Compte, les paiements et les retraits:
 - (a) Nous sommes en droit de refuser votre demande d'ouverture d'un Compte.
 - (b) Nous pouvons, dans certaines circonstances, rejeter ou reporter tout ou partie de votre demande de retrait de fonds de votre Compte (voir nos Conditions Générales).
- 3.5.2 Nous nous réservons certains droits concernant les transactions sur nos Produits via la Plateforme:
 - (a) CMC Markets peut retirer tout Produit de la Plateforme.
 - (b) CMC Markets peut rejeter des Ordres visant à conclure des Transactions sur nos Produits sans donner de motif.
 - (c) Les conditions selon lesquelles vous concluez des transactions sur nos Produits avec CMC Markets peuvent évoluer au fil du temps ; veuillez consulter les Conditions Générales. Cela s'applique en particulier aux Cours, aux Attributs, aux paramètres variables, ainsi qu'aux Taux de Marge et à la Marge.

3.6 Durée du contrat / règles de résiliation

- 3.6.1 La Convention entre vous et nous sur laquelle repose la relation commerciale est conclue pour une durée indéterminée. Il n'y a pas de durée minimale. Les dispositions des Conditions Générales s'appliquent à la résiliation de la Convention.
- 3.6.2 Vous pouvez résilier la Convention par écrit à tout moment sans motif.
- 3.6.3 Nous pouvons résilier la Convention à tout moment moyennant un préavis d'au moins 4 semaines. En cas de motif valable, le délai de préavis peut être raccourci. Pendant le délai de préavis, nous sommes en droit de régler votre Compte sur « Reduce Only » (réduction seulement) ou « Unauthorised to Trade » (Non Autorisé à effectuer des Transactions). Dans ce cas, vous ne pouvez qu'annuler les Ordres ouverts et effectuer la clôture des transactions sur nos Produits.

3.6.4 À l'expiration du délai de préavis spécifié dans la notification de résiliation, tous les Ordres encore ouverts à ce moment-là seront annulés, les transactions ouvertes sur nos Produits seront annulées et le Compte en tant que tel sera clôturé.

3.6.5 Pendant le délai de préavis, vous devez télécharger tous les documents et informations – par exemple, l'historique

4. Informations relatives aux caractéristiques particulières du contrat de vente à distance

de votre Compte – du Compte dont vous pourriez encore avoir besoin après la clôture du Compte et les enregistrer ou les imprimer ailleurs.

4.1 Informations relatives à la conclusion du contrat

4.1.1 Ouverture du Compte

(a) Le client potentiel commence par remplir un formulaire d'inscription accessible via notre Site Internet. Dans ce formulaire, le client a la possibilité de consulter, d'imprimer ou de télécharger les documents suivants en cliquant sur un lien:

- i. Conditions Générales;
- ii. Avertissement sur les Risques Associés;
- iii. Politique d'Exécution des Ordres;
- iv. Conditions Tarifaires;
- v. Information sur les Coûts MetaTrader et
- vi. Informations destinées aux Consommateurs.

(b) Une fois que le client s'est identifié à la satisfaction de CMC Markets conformément à la Loi sur le Blanchiment d'Argent et a fait les déclarations contractuelles requises, CMC Markets informera le client que son Compte a été ouvert.

4.1.2 Conclusion de Transactions de CFD sur Marge et de Contrats d'Options de gré à gré sur nos Produits via la Plateforme – Étapes techniques menant à la conclusion du contrat:

Les transactions sur nos Produits sont conclues via la Plateforme en passant un Ordre sur celle-ci. Vous trouverez de plus amples informations dans les Conditions Générales et dans les Informations destinées aux Consommateurs.

4.2 Informations relatives à l'exécution d'un Ordre

4.2.1 L'acceptation d'un Ordre par CMC Markets sera confirmée immédiatement après par un message correspondant s'affichant sur la Plateforme et par l'ajout de l'Ordre à la liste des Transactions exécutées par le client sur nos Produits (historique du compte), accessible via la Plateforme. Le client peut vérifier à tout moment l'état d'exécution d'un Ordre dans l'historique du compte.

4.2.2 Lorsque CMC Markets a accepté l'Ordre du client et a ensuite ouvert ou (le cas échéant) effectué la clôture d'une Transaction sur nos Produits, CMC Markets confirmera en outre cet Ordre par voie électronique via la Plateforme. Cette confirmation d'exécution contiendra les détails de l'exécution de l'Ordre. La confirmation d'exécution s'affichera immédiatement après l'exécution de l'Ordre en étant incluse dans l'historique du compte des transactions du client sur la Plateforme.

4.2.3 Le client a expressément accepté cette forme d'acceptation et de confirmation d'exécution.

4.3 Conservation des informations contractuelles par CMC Markets

4.3.1 CMC Markets conserve les déclarations faites par le client lors du processus d'inscription en ligne ainsi que les Conditions Générales acceptées par le client. Le client aura la possibilité de télécharger et/ou d'imprimer les Conditions Générales applicables à tout moment au cours du processus d'ouverture de Compte et lorsqu'il est informé de modifications apportées aux Conditions Générales (voir en détail le point 4.1.1.(a) ci-dessus). Les Conditions Générales en vigueur à ce moment-là ainsi que les autres documents pertinents pour le contrat sont également disponibles au téléchargement sur le Site Internet de CMC Markets. Sur demande, CMC Markets mettra également à la disposition du client les Conditions Générales qui lui étaient applicables à une date précise dans le passé.

4.4 Accessibilité des Conditions Générales pour le client

4.4.1 Les Conditions Générales applicables ont déjà été portées à la connaissance du client dans le cadre de la procédure d'inscription en ligne. Elles seront également envoyées au client par e-mail. Elles peuvent également être consultées en ligne à tout moment sur notre Site Internet. Nous informerons le client de toute modification apportée aux présentes Conditions Générales sur le Site Internet et par e-mail.

4.5 Correction des erreurs de saisie

- 4.5.1 Avant de valider vos informations dans le formulaire de demande en ligne, vous pouvez à tout moment naviguer entre les différentes étapes et modifier les informations que vous y avez fournies. Passé ce stade, vous devrez nous contacter si des modifications de vos données s'avèrent nécessaires. Après l'ouverture du Compte, nous vous demanderons périodiquement de vérifier et, si nécessaire, de mettre à jour vos données client.
- 4.5.2 Avant que le client n'ait transmis à CMC Markets les informations relatives à un Ordre en passant ledit Ordre, il peut vérifier et modifier ces données sur la Plateforme à tout moment. Passé ce stade, toutefois, aucune correction n'est plus possible. Une attention particulière doit être portée si vous activez l'option de négociation en un clic pour les Transactions de CFD sur Marge ou les Contrats d'Options de gré à gré sur votre Compte. Lorsque vous utilisez cette fonction, la plupart des détails d'une Transaction de CFD sur Marge et des Contrats d'Options de gré à gré sont repris de vos paramètres par défaut. Vous ne voyez pas l'intégralité du ticket d'Ordre au moment de conclure la Transaction de CFD sur Marge ou le Contrat d'Options de gré à gré, mais uniquement le Cours concerné, que vous confirmez d'un simple clic. Cette fonction n'est donc pas adaptée aux débutants.

4.6 Droit de rétractation

- 4.6.1 En tant que consommateur, vous disposez généralement du droit de rétracter votre déclaration d'intention de conclure un contrat via la Plateforme dans un certain délai sans avoir à en indiquer les motifs dans le cas de contrats de vente à distance. Toutefois, dans le cas de contrats de vente à distance portant sur la fourniture de services financiers, dont le Cours est soumis à des fluctuations sur le marché financier sur lesquelles l'entrepreneur n'a aucune influence et qui peuvent survenir pendant le délai de rétractation, le droit de rétractation est exclu. Cela s'applique, entre autres, aux services liés aux titres négociables et aux produits dérivés, ce qui inclut également les transactions sur nos Produits. **Les transactions sur nos Produits ne peuvent donc pas être rétractées. Pour cette raison, la politique de rétractation suivante concerne expressément uniquement la convention relative à la gestion de votre Compte (la « Convention ») conclue avec CMC Markets.**

Début de la politique de rétractation

Politique de rétractation

Droit de rétractation

Vous avez le droit de rétracter votre déclaration contractuelle dans un délai de 14 jours sans avoir à en indiquer les motifs, au moyen d'une déclaration claire. Le délai commence à courir après que **vous avez reçu** les dispositions contractuelles, y compris les conditions générales, ainsi que les présentes Informations destinées aux Consommateurs sur un support durable (par exemple, lettre, fax, e-mail). Pour respecter le délai de rétractation, il suffit d'envoyer la rétractation en temps utile si la déclaration est faite sur un support durable. Dans ce cas, la rétractation doit être envoyée à:

CMC Markets Germany GmbH

Garden Tower

Neue Mainzer Str. 46-50

60311 Frankfurt am Main, Allemagne

E-Mail: EUsupport@cmcmarkets.com

Rétractation via l'interface utilisateur en ligne au moyen de la fonction de rétractation

Vous pouvez également vous rétracter de votre contrat directement via l'interface utilisateur en ligne pendant le délai de rétractation. À cette fin, vous pouvez utiliser la fonction de rétractation, qui est clairement désignée par la mention **"se rétracter de votre contrat"**. Vous la trouverez sur la Plateforme sous "Mes Comptes". Afin de nous transmettre votre déclaration de rétractation, vous devez nous soumettre votre rétractation au moyen de la fonction **"Confirmer la rétractation"**.

Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation effective, les prestations reçues par les deux parties doivent être restituées. Vous êtes tenu de verser une indemnité correspondant à la valeur de la prestation fournie jusqu'au moment de la rétractation si vous avez été informé des conséquences juridiques avant de soumettre votre déclaration contractuelle et si vous avez expressément consenti à ce que nous commencions l'exécution de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation. S'il existe une obligation de verser une indemnité, cela peut signifier que vous devrez peut-être encore remplir les obligations de paiement contractuelles pour la période antérieure à la rétractation. Votre droit de rétractation expire prématurément si le contrat a été entièrement exécuté par les deux parties à votre demande expresse avant que vous n'ayez exercé votre droit de rétractation. Les obligations de remboursement des paiements doivent être remplies dans un délai de 30 jours. Ce délai commence pour vous à compter de l'envoi de votre notification de rétractation et pour nous à compter de sa réception.

Si vous ne vous rétractez pas du contrat, vous êtes lié par les conditions contractuelles convenues avec nous, mais vous pouvez résilier le contrat conformément aux règles de résiliation applicables.

Fin de la politique de rétractation

4.7 Validité des Informations destinées aux Consommateurs

4.7.1 Les Informations destinées aux Consommateurs sont valables jusqu'à nouvel ordre.